

Energie 2000 et le programme subséquent

## Redevance promotionnelle: des efforts consolidés

Voici bientôt dix ans que le programme Energie 2000 déploie ses effets. Fondé sur la décision populaire de l'époque, concernant l'article constitutionnel sur l'énergie et le moratoire sur les centrales nucléaires, le programme Energie 2000 est devenu la vitrine de la politique suisse en matière énergétique.

Energie 2000 est un programme axé sur la pratique: des douzaines de villes et de communes ainsi que des centaines d'entreprises industrielles et de services y ont collaboré; l'économie, les associations écologistes et le public ont été associés à cet effort. La population connaît Energie 2000. Elle sait qu'avec ce programme, les choses évoluent dans le bon sens.

L'énergie doit être utilisée plus efficacement et il faut recourir davantage aux énergies renouvelables (par ex. l'eau, le bois, le soleil, la biomasse).

### **Effet multiplicateur**

Avec une dépense d'environ 50 millions de francs par an, Energie 2000 a déployé des effets équivalant à un multiple de ce montant.

Il existe de cela des preuves éloquentes: avec 64 millions de francs de fonds affectés

à la promotion, plus de 900 millions de francs d'investissement ont été générés dans le programme d'investissement Energie 2000 en 1997. C'est 15 fois la mise. Cette même somme a permis de créer un volume de travail de 7'500 années-personne.

Les programmes d'Energie 2000 visent avant tout un avantage écologique. Ainsi, en 1998, grâce à Energie 2000, on a économisé 4,3 % de la consommation. Cela équivaut à la demande globale d'énergie du canton du Tessin.

### **Energie 2000 – Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice**

En voici quelques exemples:

- 150 communes et villes participent au

### **En résumé**

Energie 2000 l'a prouvé: nous pouvons tous, dans notre vie quotidienne, utiliser l'énergie de manière intelligente et écologique. Les deux articles constitutionnels relatifs à «une redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement» (redevance en faveur de l'environnement) et à «une redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables» (redevance promotionnelle) créent la base nécessaire pour récompenser, à terme, l'utilisation réfléchie de l'énergie. Il faut agir pour l'avenir!

secteur Collectivités. Sous le sigle de L'énergie dans la cité, elles ont développé un label décerné à celles d'entre elles qui appliquent une politique active en la matière. A ce jour, elles sont au nombre de 44.

- Dans le secteur Industrie, environ 25 groupes, réunissant plus de 250 entreprises, travaillent à la mise en œuvre de modèles pour l'utilisation efficace de l'énergie dans les entreprises (industrie, commerce, prestations de service). Le succès de cette action, qui touche 30 % de la consommation d'énergie de l'industrie, est considérable: 11 % d'énergie fossile et 5 % d'électricité ont été économisés en 1998/99.
- Dans le secteur Energies renouvelables, on a réuni dans des réseaux d'intervenants les principaux acteurs du marché pour ce qui concerne le bois, les pompes à chaleur, la technique solaire et l'énergie éolienne. En 1999, 6500 pompes à chaleur ont été installées: un nouveau record des ventes. On a utilisé 2,5 millions de mètres-cubes de bois et économisé ainsi 500'000 tonnes d'huile de chauffage (ce qui correspond à un train de 7000 wagons-citernes).

## Rheinau, cité de l'énergie

Dans le cadre du programme Energie 2000, la ville argovienne de Rheinau a rejoint les cités suisses de l'énergie. Son programme, impliquant une politique communale active en matière d'énergie, a des effets bien visibles. En effet, sur une période de dix ans, la part de l'énergie renouvelable de la commune a passé de 6 à 25 %, grâce aux mesures suivantes: chauffage à bois décheté dans un immeuble polyvalent, le réseau de chauffage à distance pour les bâtiments publics, l'installation photovoltaïque sur la maison de commune et une installation solaire sur le toit de la maison de retraite.

## Imprimerie Feldegg SA, Zollikerberg

L'imprimerie Feldegg SA, sise au Zollikerberg (canton de Zurich), est une entreprise pionnière dans la production écologique d'imprimés. En 1993, elle a été la première PME de Suisse à présenter un bilan écologique. Depuis 1996, cette entreprise est associée au programme Energie 2000 dans le cadre du secteur Services + arts et métiers. Elle a réduit depuis lors de 12 % sa consommation d'électricité. L'imprimerie a été la première entreprise de Suisse à obtenir un certificat de l'EMPA pour respecter la norme ISO Environnement et gestion de la qualité.

- Dans le secteur Hôpitaux, le but visé par la gestion énergétique ainsi que par l'assainissement de bâtiments et d'installations est de réduire de 35 % la consommation d'énergie (20 % par la gestion, 15 % par les assainissements). 238 hôpitaux, comptant plus de 44'000 lits, collaborent à ce programme.
- Le secteur Carburants remporte de beaux succès; le système d'auto-partage, toujours plus répandu – et coordonné avec le concours d'autres prestataires (par ex. les CFF) – a des incidences directes; il en va de même pour le mode de conduite Eco-Drive, initié par ce secteur, qui permet des réductions de la consommation d'essence atteignant 10 à 15 %. Jusqu'ici, 190'485 conducteurs ont été formés et 29'276 personnes sont devenues des adeptes de l'auto-partage.

## Energie 2000: les points critiques

Le programme Energie 2000 a mis l'accent sur des mesures facultatives, sur les conditions-cadres étatiques et sur le dialogue de conciliation. Mais l'action facultative présente des limites. De 1990 à 1996, la consommation d'énergie a aug-

menté de 9,6 %. L'énergie peut être utilisée bien plus efficacement encore. L'apport des énergies renouvelables ne s'élève qu'à 15 %.

De plus: des tendances contraires se manifestent, qui peuvent neutraliser à leur tour les économies d'énergie dues aux progrès techniques en favorisant une expansion quantitative.

Par rapport à 1990, on note une augmentation du parc des véhicules privés (+16,1 %) et de celui des logements (+10,6 %). Il est donc prévisible que tous les objectifs écologiques d'Énergie 2000 ne seront pas atteints.

Les résultats d'Énergie 2000 démontrent que la baisse de la consommation d'énergie fossile ne suffit pas pour atteindre à long terme les objectifs fixés en matière d'énergie et d'environnement (par exemple la réduction des émissions CO<sub>2</sub> de 10 % pour 2010, conformément à la loi sur le CO<sub>2</sub>).

### **Le programme subséquent – une suite logique**

Une consolidation des efforts est nécessaire. Tous ceux qui sont impliqués dans Énergie 2000 l'ont reconnu. Ils se sont prononcés en faveur d'un programme subséquent, qui est en préparation à l'Office fédéral de l'énergie.

Un tel programme se fondera davantage sur le partenariat et les démarches entreprises conjointement avec l'économie:

- Comme le prévoit la loi sur l'énergie et le CO<sub>2</sub>, il s'agit d'accorder un rôle décisif aux organisations économiques.
- Des conventions portant sur la réduction de la consommation d'énergie et des rejets seront passées avec les grands consommateurs de l'industrie, des arts et métiers et des services.

→ Des déclarations appropriées figurant sur les marchandises et des labels de qualité encourageront les consommatrices et consommateurs à donner la préférence à des installations, appareils et véhicules à bon rendement énergétique. Ainsi les fabricants et le commerce seront-ils incités à offrir des produits peu polluants.

→ La redevance promotionnelle servira à renforcer, en collaboration avec l'économie, la recherche et le développement axés sur la pratique et impliquant de nouvelles techniques énergétiques.

La redevance promotionnelle jouera un rôle décisif: grâce à son produit, il sera possible de renforcer considérablement les activités et les retombées d'Énergie 2000 – tout en soulageant la caisse fédérale. Pour la promotion des énergies renouvelables et pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, au moins 230 millions de francs par an (au lieu de 50 millions) seront disponibles.

Les moyens financiers de la Confédération seront exclusivement investis dans des projets concrets et de durée limitée. Leur attribution se fera selon des critères clairs et dépendra également des chances de commercialisation des projets. Ces fonds publics ne serviront donc pas au maintien de structures; ils ne représentent pas davantage des subventions durables. Au contraire, les innovations promues soutiennent les changements structurels nécessaires pour atteindre un bon rendement énergétique et pour utiliser des énergies renouvelables; nous parviendrons ainsi à l'approvisionnement durable de notre pays en énergie.

## Dix Fiches Energie

Une série de 10 «Fiches Energie» traite de tous les aspects de l'article constitutionnel relatif à une redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement (redevance en faveur de l'environnement) et de l'article constitutionnel pour l'encouragement des énergies renouvelables (redevance promotionnelle)

- N° 1 Promotion de l'énergie du soleil, du bois et de l'eau
- N° 2 Taxer l'énergie – réduire les charges salariales
- N° 3 Dix réponses à des questions souvent posées
- N° 4 Politique actuelle de la Suisse en matière d'énergie
- N° 5 Pour soutenir l'économie et stimuler l'innovation
- N° 6 Pour un environnement sain et un climat intact
- N° 7 Une chance pour les régions
- N° 8 Redevance promotionnelle: des efforts consolidés
- N° 9 Bon pour le porte-monnaie, bon pour la qualité de vie
- N° 10 Libéraliser oui, mais pas sans mesures connexes

Les Fiches Energie (Fact Sheets) se trouvent, avec d'autres documents et informations, sous: [www.admin.ch/bfe/zukunft](http://www.admin.ch/bfe/zukunft)

**Adresse utile** (information et commande de matériel)  
Office fédéral de l'énergie, Monbijoustrasse 74,  
3003 Berne, section Information:  
tél. 031 323 22 44, fax: 031 323 25 10.  
E-mail: [office@bfe.admin.ch](mailto:office@bfe.admin.ch)